

Nous n'avons, ni les uns ni les autres de compétence en psychiatrie. Il ne faut donc pas attendre de notre part un avis technique.

Pour nous les personnes atteintes de troubles psychiatriques sont des patients comme les autres. Ils doivent disposer des mêmes possibilités d'accès aux soins. Dans ce domaine, il n'y a que deux possibilités : le secteur libéral et les services hospitaliers publics.

Le secteur libéral est totalement absent du Nord Deux-Sèvres et il n'y a aucun espoir que cela change. Une exception cependant : une pédopsychiatre s'est installée en ville il y a deux ans. Au terme d'une quinzaine d'années à Thouars, elle renonçait à exercer dans le public en réaction aux conditions de travail qui lui étaient imposées. Elle assurait seule le fonctionnement du service de pédo et constatait l'absence de volonté de recrutement de la direction de l'établissement qui, à nos yeux, porte une lourde responsabilité en ce domaine, et pas seulement en psychiatrie.

Son départ a obligé le CHNDS à rechercher des palliatifs. Le directeur s'est tourné vers le CH de Niort. Cette expérience de quelques mois a permis aux équipes soignantes, aux familles et aux élus de faire des constats affligeants :

- recul de la prise en charge des patients,
- présence sur place réduite au plus strict minimum,
- absence de volonté de garantir la continuité des soins,
- tentative de récupérer l'ensemble des moyens en personnel au profit de Niort.

Cet état de fait a confirmé les carences constatées par ailleurs sur le secteur de Parthenay, qui, bien que faisant partie du Nord Deux-Sèvres pour la MCO, dépend de Niort pour la psychiatrie.

Nous ne condamnons pas pour autant les pédopsychiatres niortais qui ont accepté temporairement de venir au secours du Nord Deux-Sèvres mais il nous paraît qu'un service dont les patients les plus proches sont à 60 Km et les plus éloignés à 110 ou 120 ne peut pas fonctionner de façon satisfaisante. Une fraction significative de la file active est constituée de malades au long cours qui requièrent un suivi régulier inconciliable avec de telles distances et avec l'approche que nous avons décrite plus haut. Elle est également incompatible avec une prise en charge des urgences psychiatriques digne de ce nom.

Le départ à la retraite d'un chef de service et deux mutations ont démontré les mêmes travers et les mêmes risques de carence en psychiatrie adulte.

C'est pour cela que nous avons réagi aux menaces de fermeture de la psychiatrie Nord Deux-Sèvres.

Comme toujours en pareil cas, la justification avancée est l'impossibilité de recruter des praticiens. Pourtant, sous la pression, la direction vient de faire la preuve que des recrutements sont possibles avec l'arrivée de 2 pédopsychiatres, 2 psychiatres et un somaticien en deux mois.

Il s'agit pour l'essentiel de médecins d'origine étrangère, dont la situation administrative reste précaire, ce qui fragilise le service et hypothèque son avenir.

Pour la population, la nationalité des médecins importe peu. Sur le site de Thouars nous avons un chirurgien espagnol, un autre algérien, un radiologue malgache, un anesthésiste et un urologue libanais, un cardiologue marocain, et cette énumération reste incomplète. Tous sont

parfaitement intégrés. Ce qui compte c'est leur compétence. Ce caractère cosmopolite n'empêche pas la qualité. En chirurgie viscérale le CH Nord Deux-Sèvres est classé 23^{ème} au plan national par le ministère pour les appendicectomies et le traitement des hernies et l'ambition des chirurgiens est de figurer dans les 50 premiers l'an prochain pour la chirurgie du colon. Tout le monde sait, localement que ce classement est imputable au site de Thouars

L'ensemble de la psychiatrie Nord Deux-Sèvres est placé depuis une date récente sous la responsabilité d'un seul chef de service. Un tel changement génère toujours des réticences et des peurs. Les tensions qui en résultent doivent être désamorçées dans les meilleurs délais avec l'aide de la direction si nécessaire.

Le Nord Deux-Sèvres a pris conscience, au fil de ces dernières années, de la pertinence et de l'efficacité des services de proximité dont il disposait en psychiatrie et n'entend pas en être privé. Le fonctionnement en services ouverts, l'accueil temporaire de proximité, l'organisation d'activités et de séjours thérapeutiques dans un cadre associatif intégrant les représentants des familles et les patients, les liens étroits avec l'entourage, l'environnement et les partenaires sociaux sont des caractéristiques particulièrement appréciées et doivent être préservées

Pour résumer, le collectif demande :

- le rattachement du secteur de Parthenay au CHNDS en pédopsychiatrie et en psychiatrie adulte, avec un transfert des moyens en personnel et en crédits de fonctionnement conforme aux moyennes régionales,
- le maintien d'un service unifié de psychiatrie adulte sur l'ensemble du Nord Deux-Sèvres (Bressuire, Parthenay et Thouars) avec chefferie unique et mutualisation des moyens,
- le maintien d'un service de pédopsychiatrie Nord Deux-Sèvres,
- la reconstruction, dans les meilleurs délais, des unités d'hébergement et de soins du site de Thouars, en application de la décision prise récemment par le conseil d'administration,
- la mise en service de la structure d'accueil des autistes prévue depuis plusieurs années,
- une politique volontariste de recrutement de praticiens, à la hauteur des besoins de la population,
- des mesures d'intégration pour ceux qui viennent d'être recrutés.

En outre, la psychiatrie, du fait de vacances de postes, a largement contribué sur la période récente à combler les dépassements budgétaires des autres services de l'hôpital. Pour nous, cette pratique doit rester exceptionnelle et limitée dans le temps et les moyens de fonctionnement de la psychiatrie doivent être maintenus.

La prise en charge en psychiatrie est une mission de service public. Nous exigeons qu'elle soit effective sur le Nord Deux-Sèvres, qu'elle couvre l'intégralité du territoire concerné, qu'elle offre des réponses graduées selon l'acuité des pathologies et qu'en lien avec les SMUR existants, elle prenne en charge les urgences psychiatriques 24h sur 24, 7 jours sur 7. Si, pour des motifs raisonnables et justifiés, cela nécessite des coopérations avec d'autres secteurs dans une logique de proximité, nous n'y sommes pas hostiles a priori. Nous nous positionnerons le moment venu en fonction du périmètre concerné, du contenu et des modalités. Par contre, un rattachement à Niort, sous quelque forme que ce soit, est pour nous considéré comme un recul de vingt ans et fermement exclus.